

IF THE CLIMATE
WAS A BANK
~
YOU WOULD HAVE
SAVED IT ALREADY

Lexique - Dérèglement climatique : comprendre sa dimension politique

PAR ALIX BURON
CHARGÉE DE PROJETS À LA FUCID

ANALYSE DE LA FUCID 2023 | 08

Retrouvez toutes nos analyses et études sur notre site Internet !
<https://www.fucid.be/analyses-etudes/>

FUCID ASBL | Rue de Bruxelles 61, 5000 Namur
info@fucid-unamur.be | 081/72.50.88
Numéro d'entreprise : BE0416.934.803
Compte en banque : BE45 0013 1728 8389

Avec le soutien de la
 **FÉDÉRATION**
WALLONIE-BRUXELLES

À travers ses analyses, études et outils pédagogiques en éducation permanente, la FUCID ouvre un espace de réflexion collective entre les militant·e·s du monde associatif, les citoyen·ne·s du Nord et du Sud et des enseignant·e·s / chercheur·se·s. En multipliant les regards et les angles d'approche sur les questions de société liées à la solidarité mondiale, la FUCID propose de renforcer, au sein de l'enseignement supérieur, la valorisation d'alternatives aux systèmes de pensée dominants.

Lexique – Dérèglement climatique : comprendre sa dimension politique

Le dérèglement climatique est un phénomène complexe, et le vocabulaire qui l'entoure ne fait pas exception. Ce lexique, loin d'être exhaustif, permettra cependant d'avoir des bases de compréhension du phénomène, de ses racines systémiques et des injustices étroitement liées à ses causes et conséquences, bref, de comprendre le politique derrière le technique.

Effet de serre

Phénomène naturel qui réchauffe l'atmosphère. Il est causé par des gaz, dits à effet de serre (GES), qui absorbent partiellement les rayons infrarouges du soleil. Sans l'effet de serre, la température à la surface de la Terre serait d'environ -18°C (Climat.be). Si les GES sont naturellement présents dans l'atmosphère et ont pu varier fortement au cours de l'histoire de la Terre avant que l'humanité existe, ces variations se sont produites sur plusieurs millénaires, voire des millions d'années. Depuis le début du 20ème siècle, cependant, les activités humaines (transport, construction, industrie, agriculture, etc.) génèrent de gigantesques quantités de gaz à effet de serre qui dérèglent le climat : principalement le dioxyde de carbone (CO₂), mais aussi le méthane, le protoxyde d'azote, l'ozone.

Dérèglement climatique

Augmentation rapide de la température moyenne à la surface de la Terre provoquée par l'activité humaine. Ses conséquences sont nombreuses et déjà observables : fonte des glaciers et donc élévation du niveau des mers (jusqu'à deux mètres en 2100), phénomènes météorologiques extrêmes (canicules, sécheresses, inondations), etc. La température moyenne à la surface du globe a en effet augmenté de 1,1°C par rap-

port aux années 1900. Sans nouvelles mesures, on gagnerait 4 à 5 degrés d'ici 2100 (Edwards, 2022, p.125). Selon le GIEC, il faut réduire nos émissions de 45% d'ici 2030 pour espérer limiter la hausse à +1,5°C. Au-dessus de 2°C, davantage de points de basculement seraient atteints, c'est-à-dire des changements irréversibles avec des conséquences lourdes pour l'ensemble du climat et du vivant^{#01}. Pour donner un ordre d'idées, la différence de température globale entre les années 2000 et la dernière glaciation est d'environ 4°C (Sandalow, Bowles, 2001, p.1839). Alors, oui, « le climat a toujours changé » et il y a peut-être bien eu une sécheresse en 1962, mais le climat n'a jamais évolué aussi rapidement et de façon aussi menaçante pour la vie humaine.

GIEC (Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat)

Organisation onusienne mise en place en 1988. Son rôle est de faire une évaluation et une synthèse des travaux de recherche déjà menés dans le monde entier sur l'évolution du climat. Les rapports sont rédigés par des scientifiques (plus de 2500 depuis la création du GIEC), mais leurs « Résumés pour les décideurs » doivent être approuvés par les 195 gouvernements membres de l'ONU, avec un droit de veto des scientifiques pour que le rapport final reste scientifiquement correct. Les conclusions du GIEC sont les sources les plus fiables que nous possédons concernant le dérèglement climatique. Cela n'empêche malheureusement pas une couverture médiatique souvent faible des travaux du GIEC, la déformation de leurs propos par la presse conservatrice et par certains politiques, voire un climatocéptisme assumé par de nombreuses figures pu-

#01 La fonte des calottes glaciaires, par exemple.

bliques et entreprises qui ont tout intérêt à ce qu'aucune action ne soit prise pour lutter contre le dérèglement climatique. En conséquence, un quart de la population belge a des doutes sur le fait que le dérèglement climatique soit dû principalement à l'activité humaine (Le Soir, 2019).

Autre chose à savoir : le GIEC ne fait pas de recommandation concrète, mais des projections. Ce sont ensuite aux politiques d'agir.

Bilan carbone

Pour un territoire, le bilan carbone (ou inventaire national) consiste à comptabiliser les émissions de GES (en équivalent CO₂) de l'industrie, des ménages, de l'agriculture, bref, de toute l'activité économique d'un pays, à l'intérieur des frontières de ce pays. Selon ce calcul, la Chine est le pays qui émet le plus de gaz à effet de serre, suivie des États-Unis, des pays de l'UE, l'Inde, la Russie et le Japon. Mais si on prend les émissions par habitant·e, c'est le Qatar qui arrive en tête, puis Trinité-et-Tobago, le Koweït et les Émirats arabes unis (Ritchie & Roser, 2020). Et si on inclut les importations et exportations dans le calcul par habitant, alors les États-Unis, le Canada, l'Australie, les Pays-Bas, la Belgique, et la plupart des pays de l'Union européenne sont les plus émetteurs de GES (Dubois & Ceron, 2015, pp.79-80). En effet, la Chine, par exemple, consacre 20-30% de ses émissions de GES à l'exportation : ce qui signifie qu'elle pollue pour nous (Legaut et al. 2021, p.80). Un autre mode de calcul : les émissions cumulées, c'est-à-dire prenant en compte la période allant de 1850 à aujourd'hui. Et là, les États-Unis et les pays de l'Union européenne sont à la tête des États les plus émetteurs (*Idem*, p.79).

Malgré ces variations, c'est généralement le bilan carbone qui est utilisé dans les sphères politiques, ce qui distribue la responsabilité sur la quantité de GES émise par les pays et donc les réductions à prévoir très différemment que si l'on prenait en compte les importations, par exemple. C'est ce qui permet à certains de plaider que « c'est la faute de la Chine »... en fermant les yeux sur nos propres modes de consommation.

Empreinte carbone

Calcul des émissions de GES associées à la consommation au sens large (les importations et le transport international sont donc compris) d'un pays, d'une entreprise ou d'une personne. Elle est souvent mobilisée dans le dernier cas. Si les méthodes de calcul – et donc le résultat – peuvent varier, elles permettent de donner des ordres de grandeur. On considère en effet que pour ne pas dépasser le seuil de +1,5 °C par rapport au niveau préindustriel, l'empreinte carbone de chaque personne sur la planète ne devrait pas dépasser 2,3 tonnes d'équivalent CO₂ par an (Oxfam, 2021). Alors qu'un·e Burundais·e émet en moyenne 0,1t par an, on est plutôt autour de 8t pour un·e Belge. Mais les 1% les plus riches de la planète polluent plus encore : autour de 110 tonnes de CO₂ par personne par an. Et pour un·e milliardaire, on atteint facilement le million de tonnes par an... Car si on crame son bilan carbone annuel avec un aller-retour en avion pour Los Angeles, la chanteuse Taylor Swift explose les compteurs avec 8293 tonnes d'émissions de CO₂ juste avec ses 170 vols en jet privé entre janvier et juillet 2022 (Dulczewski, 2022). Vous vous souvenez du bilan carbone du Burundais moyen ? Prenez ses 10 millions d'habitants, et vous avez la consommation annuelle des 300 plus grands yachts au monde (Duval, 2022). Cela dit, yachts et jets privés sont l'arbre qui cache la forêt : selon Oxfam, 50 à 70% des émissions des milliardaires viennent de leurs investissements financiers dans des industries polluantes (2022).

Même si l'empreinte carbone individuelle peut donner une idée des efforts à accomplir ainsi qu'il y a certaines injustices climatiques, il faut pouvoir relativiser l'importance qu'on lui accorde. Car si les institutions et les politiques sont friands de « responsabilité individuelle » et nous enjoignent à « faire notre part » en utilisant une gourde ou en achetant des panneaux solaires, l'institut Carbone4 a identifié que les écogestes permettraient de baisser l'empreinte carbone française de 5 à 10% selon une hypothèse « réaliste »⁰². Ce

#02 Pour en savoir plus sur l'enjeu des « petits gestes » pour le climat, découvrez l'étude de la FUCID : <https://www.fucid.be/etude-les-petits-gestes-pour-le-climat-a-prendre-ou-a-laisser/>

n'est pas négligeable, mais cela montre l'importance d'une véritable planification collective de lutte contre le dérèglement climatique.

Anthropocène... ?

L'Anthropocène est une proposition de terme qualifiant une nouvelle ère géologique, faisant suite à l'Holocène, afin de mettre l'accent sur l'influence humaine sur la planète et la fin de conditions climatiques stables et clémentes. La délimitation temporelle de ce que pourrait être l'Anthropocène ne fait pas consensus : commence-t-elle avec le massacre de la mégafaune par l'humain il y a 10 000 à 50 000 ans ? Le début de l'agriculture intensive ? La révolution industrielle et l'utilisation du charbon ? L'explosion de la production de produits chimiques industriels depuis les années 1950 ? De plus, si le terme « Anthropocène » est de plus en plus utilisé dans l'espace médiatique, il est sujet à débat et d'autres penseur·euse·s préfèrent les termes de « phagocène » (ère de la consommation), « thermocène » (ère de l'utilisation d'énergie fossile), « plantationocène » (désignant les logiques prédatrices de l'humain) ou encore « capitalocène », qui met en avant la responsabilité du capitalisme dans les dérèglements climatiques. Car attribuer la responsabilité du dérèglement climatique à l'être humain en général, aux énergies fossiles ou au système économique, ce n'est pas poser le même diagnostic. Et cela mène à des solutions différentes.

La dégradation de la planète est en effet un des noyaux du capitalisme, système économique non démocratique (les décisions sont prises de manière privée) dont la finalité est de dégager du profit, à travers l'accumulation de capitaux et la croissance, la propriété privée (via la dépossession des terres et des droits communs) et l'exploitation/appropriation (des travailleur·euse·s, des animaux, des ressources naturelles) afin d'enrichir une minorité⁰³. Depuis 200 ans, au moyen notamment de l'énergie fossile, ce système économique a fini par dévorer tous les autres. Le GIEC lui-même a mis en évidence l'impossible découplage entre la croissance économique visée par le capitalisme et les impacts environnementaux (Parrique, 2022) : on ne peut en effet croître indéfiniment dans un monde aux limites physiques finies. Mais si on ne peut pas changer

les limites de la planète, on peut changer un système économique, aux racines certes complexes, mais créé de toutes pièces par des humains.

Développement durable

Notion qui apparaît en 1980 avant d'être abondamment reprise par des États et organisations internationales, dans un certain flou conceptuel, mais avec l'idée générale qu'il est possible de protéger l'environnement tout en conservant une croissance économique⁰⁴. Cette notion sous-entend également que les économies occidentales sont un modèle pour les autres pays.

Les discours anti-décroissance s'appuient souvent sur la peur de la perte d'emplois ou de l'augmentation de la dette publique du pays, considérant qu'on peut produire autant (et plus encore), mais « mieux ». La notion de développement durable marche donc généralement main dans la main avec celle de « transition énergétique » et ses imaginaires d'éoliennes et de voitures électriques. Pourtant, rien que pour l'énergie, le Japon ou l'UE n'auraient pas assez de surface disponible (même en sacrifiant tous les champs et forêts) pour couvrir 100% de leur consommation d'énergie actuelle avec du renouvelable (Legaut et al. 2021, p.116). De plus, le renouvelable, si organisé de manière capitaliste, c'est la privatisation des terres (avec des communautés déracinées), l'extraction des minerais, l'exclusion des populations et la pollution.

Pour les économistes de la décroissance, comme Timothée Parrique, la solution n'est donc pas technique, elle est politique, à travers un changement de modèle de société permettant de consommer, produire et donc travailler mieux et moins : « Il ne suffit pas de récupérer l'eau de pluie pour ses toilettes, d'arrêter de manger de la viande, et de faire du vélo pour mettre l'économie en décroissance. Il faut aussi (et surtout) repenser notre relation au travail, à la propriété, et à la monnaie, imaginer de nouveaux modèles

#03 Un livre très pédagogique pour comprendre les liens entre capitalisme et dérèglement climatique : « Pour une écologie des 99% : 20 mythes à déboulonner sur le capitalisme » de Legaut Frédéric, Theurillat-Cloutier et Savard Alain. #04 Certain·e·s défenseur·euse·s du développement durable ne lient pas cette notion à l'idée de croissance et l'utilisent de bonne foi en appuyant la nécessité d'un changement de système juste socialement. Mais force est de constater que le flou autour de ce concept permet récupération et greenwashing : restons critiques.

d'entreprise et de financement public, et harmoniser le partage des richesses » (Bon Pote, 2022).

Justice climatique

S'il n'existe pas de définition arrêtée de la justice climatique, ce concept est souvent utilisé par la société civile pour mettre en évidence une vision politique et éthique des questions environnementales, notamment à travers les injustices liées au dérèglement climatique en termes de responsabilités et de répercussions inégales, entre les États ou au sein de ceux-ci. Les pays du Nord global ont en effet une responsabilité importante dans la production de GES, alors que ce sont les pays du Sud global qui en subissent largement les conséquences : en cas de catastrophe climatique, « les habitants des pays les plus pauvres ont six fois plus de risques d'être blessés, de perdre leur maison, d'être déplacés ou évacués ou d'avoir besoin d'une aide d'urgence que ceux des pays riches » (IBON International, 2020, p.85).

Mais les dérèglements climatiques exacerbent d'autres inégalités au sein même des pays. Ainsi, 80% des personnes déplacées par les changements climatiques sont des femmes (Amnesty, 2020). Les personnes des communautés LGBTQI+ sont particulièrement affectées en cas de catastrophes : elles ont plus de risque de finir sans logement car leurs liens familiaux sont souvent plus fragiles, les privant d'un système de soutien informel. Des clivages sociaux et raciaux sont également très présents : les communautés à faible revenu et les minorités raciales ont plus de risque de vivre dans des environnements pollués, des îlots de chaleur sans espace vert, des zones inondables, etc. Toutes ces personnes qui, par ailleurs, sont exploitées au nom de la croissance et de l'enrichissement d'une minorité... ●

PAR ALIX BURON,
CHARGÉE DE PROJETS À LA FUCID

Bibliographie

- Amnesty, 5 mars 2020, « Cinq militantes nous parlent de leur définition de la justice climatique », <https://www.amnesty.org/fr/latest/campaigns/2020/03/five-women-activists-tell-what-climate-justice-means-to-them/>
- Bon Pote, 15 septembre 2022, « Ralentir ou périr, l'économie de la décroissance », <https://bonpote.com/ralentir-ou-perir-leconomie-de-la-decroissance/>
- Climat.be, Service public fédéral : Santé publique, sécurité de la chaîne alimentaire et environnement, « L'effet de serre : un phénomène naturel », <https://climat.be/changements-climatiques/causes/effet-de-serre>
- Dubois Ghislain, Céron Jean-Paul, 2015, « Consommation et modes de vie : une autre perspective sur les politiques d'atténuation du changement climatique », Natures Sciences Sociétés, Supp3, pp. 76-90, <https://www.cairn.info/revue-natures-sciences-societes-2015-Supp3-page-76.htm>
- Dulczewski Alice, 19 août 2022, « Le «flight tracking» des jets privés des stars et milliardaires, nouveau révélateur de l'injustice climatique », RTBF, <https://www.rtb.be/article/le-flight-tracking-des-jets-privés-des-stars-et-milliardaires-nouveau-revelateur-de-linjustice-climatique-11050554>
- Duval Jérôme, 18 janvier 2022, « Jets privés, superyachts et méga pollutions : les ultra-riches dépensent des fortunes pour faire sécession », Basta, <https://basta.media/milliardaires-mega-pollutions-inegalites-mondiales-super-yachts-jets-privés-secession-des-ultras-riches-Oxfam>
- Edwards Tamsin, 2022, « Quels scénarios à 1,5°C, 2°C ou 4°C de réchauffement » dans Le Grand Livre du Climat, Thunberg et al., Paris : éditions Kéro.
- Ritchie Hannah, Roser Max, Rosado Pablo, 2020, « CO2 and Greenhouse Gas Emissions », <https://ourworldindata.org/co2-and-greenhouse-gas-emissions>
- IBON International, 2020, « Juste et suffisant, le financement de la lutte contre le changement climatique ? », pp.83-109, dans L'urgence écologique vue du Sud, CETRI : Louvain-la-Neuve.
- Le Soir, 25 novembre 2019, « Un Belge sur quatre a des doutes sur l'origine du changement climatique », <https://www.lesoir.be/262548/article/2019-11-25/un-belge-sur-quatre-des-doutes-sur-lorigine-du-changement-climatique>
- Legaut Frédéric, Theurillat-Cloutier et Savard Alain, 2021, « Pour une écologie des 99% : 20 mythes à déboulonner sur le capitalisme », Québec : éditions écosociété.
- Oxfam, 5 novembre 2021, « Les émissions de CO2 des 1 % les plus riches parties pour être 30 fois plus élevées en 2030 que le niveau requis pour limiter le réchauffement à 1,5 °C », <https://www.oxfam.org/fr/communiqués-presse/les-emissions-de-co2-des-1-les-plus-riches-parties-pour-etre-30-fois-plus>

- Oxfam, 7 décembre 2022, « Les émissions de gaz à effet de serre d'un milliardaire sont un million de fois supérieures à celles d'un·e citoyen·ne ordinaire », <https://www.oxfam.org/fr/communiqués-presse/les-emissions-les-emissions-de-gaz-effet-de-serre-dun-milliardaire-sont-un>
- Parrique Thimothée, 30 avril 2022, « Le Giec ouvre la voie d'une décroissance soutenable et conviviale », Nouvelobs, <https://www.nouvelobs.com/idees/20220430.OBS57849/le-giec-ouvre-la-voie-d-une-decroissance-soutenable-et-conviviale-par-timothee-parrique.html>
- Sandalow, Bowles, 2001, "Climate change - Fundamentals of treaty-making on climate change", Science 292(5523): 1839-40, DOI:10.1126/science.1062174